

## **Élections, plateformes électorales et éducation postsecondaire**

Un bref tour d'horizon des plateformes des différents partis politiques provinciaux (lorsqu'elles sont accessibles !) permet de constater rapidement qu'aucun parti ne se prononce de manière franche sur le sort de l'éducation postsecondaire au Nouveau-Brunswick. Le NPD s'engage à réduire les frais de scolarité de 25 % dans les universités publiques de la province et de les abolir complètement dans les collèges communautaires ; les Libéraux ont promis d'éliminer l'intérêt provincial sur les prêts étudiants ; les Verts promettent notamment la réduction des frais de scolarité jusqu'à la gratuité.

C'est pourtant un fait connu, l'éducation postsecondaire est sous financée depuis des années partout au pays. Dans notre province, le sous-financement des dernières années, dont le retrait de 8,7 millions \$ destinés aux programmes de sciences infirmières de la University of New Brunswick et de l'Université de Moncton, a eu un impact dramatique sur les finances de ces institutions. Le fardeau financier lié à la transition que les institutions publiques d'enseignement postsecondaire doivent présentement accomplir afin d'offrir l'enseignement en ligne ou hybride aura, à court et à moyen terme, des impacts négatifs sur la qualité de la formation. Ce fardeau implique notamment l'ajout, l'installation et l'entretien d'équipements informatiques, l'offre de formations pour le corps professoral, l'embauche d'employés afin de pourvoir une assistance technique supplémentaire, la gestion des espaces physiques afin de respecter les consignes de la santé publique, l'entretien et le nettoyage additionnel des installations et salles de classe, etc.

Or, aucune aide fédérale ou provinciale n'a été fournie aux universités et aux collèges de la province, malgré la teneur évidente des exigences supplémentaires créées par la pandémie. Le 26 août dernier, le gouvernement fédéral a annoncé la création du Fonds pour une rentrée scolaire sécuritaire, assortie d'une enveloppe de 2 milliards \$ pour les écoles des provinces et territoires canadiens. Le fond est partagé entre les provinces et territoires en fonction du nombre d'enfants d'âge scolaire de 4 à 18 ans : le Nouveau-Brunswick devrait toucher 39,79 millions \$. Nous convenons que les besoins sont urgents dans les milieux scolaires du pays, mais les défis sont tout aussi présents dans le monde de l'éducation postsecondaire.

Nous sommes inquiets du peu d'attention manifestée à l'égard de l'éducation postsecondaire par les principaux partis politiques durant la présente campagne électorale. S'il y a bien une chose que cette pandémie nous a enseignée, c'est l'importance capitale, d'un point de vue politique et social, des connaissances techniques et scientifiques au sein d'une société. Le Nouveau-Brunswick ne peut s'entêter à considérer l'éducation postsecondaire comme un enjeu de second ordre. Pour que des esprits vifs, créatifs et ingénieux puissent contribuer à tisser l'avenir de notre province, nos dirigeantes et nos dirigeants devront donner aux institutions d'éducation postsecondaire les ressources financières nécessaires à une formation accessible et de qualité.

Au nom de la Coalition pour la valorisation de l'éducation postsecondaire au Nouveau-Brunswick,

Julien Massicotte, président  
Association des professeures et professeurs  
de l'Université de Moncton, campus d'Edmundston

Jean Sauvageau, président sortant  
Fédération des associations de professeures et professeurs  
d'université du Nouveau-Brunswick